

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT AVIT DE TARDES**

DELIBERATION N° 2020/31 DU 04 DECEMBRE 2020

Portant sur l'octroi d'une subvention au Conseil départemental pour permettre l'achat de masque dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID19

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- En exercice : 11
- Présents : 10
- Représentés : 0
- Votants : 10
- Exprimés : 10
- Pour : 10
- Contre : 0

Le Conseil Municipal de Saint Avit de Tardes s'est réuni le 04 décembre 2020 à 20 heures 00, dans le lieu habituel de ses séances, selon convocation du 27/11/ 2020 sous la présidence de : LEGROS Pierrette, Maire.

Présents : BLANCHON Pascaline, CHABREDIER Sylvie, FOURNET Alain, GIRAUD, David, LAFORGE Valérie, LAMY Roland, LEGROS Francis, LEGROS Gilles, VILLETTELLE Suzanne,

A été désigné secrétaire : GIRAUD David.

Au printemps dernier au plus fort de la crise sanitaire de la Covid19 et vu l'urgence de la situation, Madame Le Maire ayant été sollicitée sur l'éventualité d'octroyer une subvention au Conseil Départemental, avait donné un accord de principe. Elle propose au Conseil Municipal de valider l'octroi de cette subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- L'octroi d'une subvention au bénéfice du Conseil départemental de la Creuse pour un montant de 100 €.

Fait et délibéré les : jour, mois, an que dessus.
Pour copie conforme
LE MAIRE, Pierrette LEGROS

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture le :10/12/2020
Et Affichage du :15/12/2020